



DOSSIER DE CANDIDATURE AIDE MUNICIPALE AU BAFA



(1) Cocher la / les case(s) correspondante(s)

(2) Écrire en CAPITALES

Madame ☐ Monsieur ☐ (1)

Photo obligatoire

Nom de naissance (2) :

Prénom :

Date de naissance : /__/_/ __/_/_/ __/_/_/ __/_/_/ Lieu :

Département : /__/_/

Adresse

Ville : **SAINT VINCENT DE PAUL** Code postal : **40990**

Tél 1. /__/_/ __/_/_/ __/_/_/ __/_/_/ __/_/_/

E-mail (2) :

Personne à contacter en cas d'urgence

Prénom et Nom :

Téléphone mobile :

Situation scolaire ou professionnelle actuelle (1)

☐ Lycéen

☐ Etudiant

☐ Volontaire en service civique

☐ En formation professionnelle

☐ En recherche d'emploi

☐ Sans activité

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER LES DOCUMENTS SUIVANTS :

Quelle que soit votre situation :

- ✂ Lettre de motivation
- ✂ Curriculum Vitae
- ✂ Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- ✂ Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 des parents
- ✂ Photocopie des vaccinations obligatoires à jour (DTP)

Documents justifiant votre domiciliation à St Vincent de Paul :

- ✂ Taxes d'habitation ou Contrat de location ou Attestation d'hébergement accompagnée d'une photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'hébergeur

En fonction de votre situation scolaire ou professionnelle :

- ✂ Photocopie de la carte étudiante ou certificat de scolarité / de formation
- ✂ ou Photocopie du contrat de travail, d'apprentissage ou de service civique
- ✂ ou Attestation de Pôle Emploi

ATTENTION LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS

«J'ai pris connaissance du règlement afférent à ma demande et en accepte toutes les conditions et engagements. »

Prénom, Nom (2) :

Fait à Saint Vincent de Paul, Le / /

Signature :

Mentions légales : Les informations personnelles recueillies via les dossiers de candidature au BAFA ont pour finalité la bonne gestion et le bon suivi de du dispositif d'accompagnement. Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la réglementation en vigueur, soit 3ans et ne seront pas utilisées à d'autres finalités sans votre consentement explicite. La Ville de Saint Vincent de Paul est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : le service enfance-jeunesse de la commune, Les Francas des Landes et la DDCSPP des Landes.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données.

Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles.